

Nombre de membres :
En exercice : 34
Présents : 26
Pouvoirs : 6
Votants : 32

Abstentions : 0
Exprimés : 32
Pour : 32
Contre : 0

N°2019-26

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille dix-neuf, le jeudi onze Avril à vingt heures.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le cinq Avril deux mille dix-neuf.

Présents : Christophe Gérourard, Dominique Germond, Pascal Raffier, Raoul Réchignac, Maryse Thomas, Luc Gabette, Jean-Pierre Romain, Louis Furlaud, Guy Ratinaud, Jean Maynard, Paul Brachet, Jean-Pierre Pataud, Alain Perche, Patrick Gibaud, Jean-Louis Clermont-Barrière, Daniel Desbordes, Richard Simonneau, Eric Dombroy, Agnès Varachaud, Marie-Laurence Morange, Christian Vignerie, Bruno Grancoing, Paola Gaboriau, Sylvie Germond, Nathalie Marchadier.

Suppléants présents : Stéphane Malivert.

Pouvoirs : Magdaleina Fredon à Guy Ratinaud, Guy Baudrier à Pascal Raffier, Alain Blond à Marie-Laurence Morange, Françoise Piquet à Paola Gaboriau, Joël Vilard à Nathalie Marchadier, Véronique Bindé à Louis Furlaud,

Secrétaire de séance : Pascal Raffier

Objet : Taux de Cotisation Foncière des Entreprises exercice 2019.

Vu l'article 1638-0 bis III du Code Général des Impôts,

Vu l'article 1636B decies II du Code Général des Impôts,

Vu l'article 1609 nonies C III 1-c du Code Général des Impôts,

Vu le projet de budget primitif pour l'année 2019,

Considérant la réunion de la commission « finances » en date du 29 mars 2019,

1/ Evolution des bases de CFE (les bases sont effectives pour 2017, 2018 et prévisionnelles pour 2019).

	2017	2018	Pourcentage d'évolution des bases 2017/2018	2019	Pourcentage d'évolution des bases 2018/2019
CFE	1 921 470,00 €	1 924 000,00 €	0,131 %	1 821 952,00 €	-5,601%

2/ Evolution des produits de CFE

	2017	2018	Pourcentage d'évolution des produits 2017/2018	2019	Pourcentage d'évolution des produits 2018/2019
Produit de CFE	512 456,00 €	516 978,00 €	0,882 %	489 558,00 €	-5,6 %

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **FIXE** comme suit le taux de CFE pour l'exercice 2019

Taxes	Taux 2017	Taux 2018	Pourcentage d'évolution du taux 2017/2018	Taux 2019	Pourcentage d'évolution du taux 2018/2019
CFE	26,67	26,87	0,749 %	26,87	0,00 %

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire
Le
Le Président

Pour le Président empêché,
Le Premier Vice-président,

Dominique GERMOND